

OMPI



IPC/CE/31/2 Suppl.2

ORIGINAL : français

DATE : 26 février 2002

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

**UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS
(UNION DE L'IPC)**

COMITÉ D'EXPERTS

**Trente et unième session
Genève, 25 février - 1^{er} mars 2002**

OBSERVATIONS SUR LE DOCUMENT IPC/CE/31/2

Document établi par le Bureau international

L'annexe du présent document contient des observations soumises par la France sur les modifications de la CIB proposées par le Groupe de travail sur la révision de la CIB (voir le document IPC/CE/31/2).

[L'annexe suit]

ANNEX/ANNEXE



FR _ 19/02/2002

Observations sur le document IPC/CE/31/2

Entrée	Annexe	Page	Projet	Version	Modification proposée
G01M Note(s) après 15/04	18	9	419	E, F	Il manque les notes d'information adoptées à l'annexe 41 du document IPC/WG/6/5 (version F) et à l'annexe 33E du document IPC/WG/5/3 (version E)
H01B 3/30, 3/47, 3/48	23	13	407	F	Le libellé de ces groupes dans l'annexe commence par une majuscule, ce qui est correct, mais un certain nombre de sous-groupes de la 7 ^{ème} édition commencent par une minuscule et la juxtaposition des deux dans la 8 ^{ème} édition ne sera pas homogène !
H01L	24	16	423	F	Le numéro des groupes principaux 35/00, 37/00, 39/00, 41/00 et 51/00 n'est pas en caractères gras. Cela n'a probablement pas d'importance pour les groupes 35/00, 37/00, 39/00 et 41/00 qui restent inchangés, mais le groupe 51/00 devrait être mis en gras pour son remplacement dans la 8 ^{ème} édition.

[End of Annex and of document/
Fin de l'annexe et du document]